



Vérifier au prononcé

DECLARATION DU SENEGAL
à la 73^{ème} Assemblée Mondiale de la Santé
09-14 novembre 2020

Pilier 4 : Une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux pays

Point 21 : Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance

Monsieur le Président,

Le Sénégal a l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des 47 États membres de la Région Africaine de l'OMS.

La Région Africaine voudrait avant toute chose s'acquitter d'un agréable devoir, celui de féliciter le Directeur Général de l'OMS et le Secrétariat pour la qualité des travaux de la 73^{ème} Assemblée mondiale de la Santé. Nous adressons également nos félicitations au Président de la Commission pour la bonne conduite des travaux.

La Région Africaine adresse également ses très sincères félicitations à la République des Philippines qui a reçu le mandat de Commissaire aux comptes pour la période 2012-2019. Qu'elle trouve ici l'expression de notre profonde gratitude pour la qualité exceptionnelle des travaux abattus durant son mandat.

Monsieur le Président,

Le rapport d'audit du Commissaire aux comptes a révélé les grandes performances de l'OMS en ce qui concerne les états financiers et surtout la conformité de sa gestion aux normes comptables internationales en vigueur. Le rapport indique également la conformité des opérations de l'OMS au Règlement financier et aux autorisations de ses organes délibérants.

La Région Africaine se félicite des résultats obtenus par l'OMS, à travers ses outils de gestion tels que : le cadre de responsabilisation, le cadre de contrôle interne, la politique de gestion des risques institutionnels, la politique d'évaluation, le système mondial de gestion des stocks etc.

Toutefois, nous sommes préoccupés par les lacunes relevées dans le rapport, en particulier, celles qui concernent le déficit dans la supervision, la faiblesse du suivi des cadres de résultats et le non-respect des règlements et politiques dans certains bureaux régionaux et bureaux de pays.

Aussi, nous prenons bonne note des mesures correctives préconisées par le Commissaire aux comptes, notamment dans les domaines de la gestion des ressources humaines, du suivi des programmes ainsi que du contrôle des bureaux régionaux et des bureaux pays.

Dans le cadre de la mise en œuvre du 13^{ème} Programme général de travail et du budget- programme, nous prenons également note des recommandations sur la

nécessité de :

- rationaliser les moyens financiers, humains et matériels
- préciser les responsabilités en matière de programmes et de coordination.

En ce qui concerne l'analyse des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux Comptes, nous avons noté que sur les 27 recommandations formulées dans les rapports des années précédentes, 19 (soit 70%) avaient été mises en œuvre et 8 (soit 30%) étaient en cours d'application. L'état de mise en œuvre de ces 8 recommandations sera validé et indiqué dans le rapport portant sur le prochain exercice clos le 31 décembre 2020.

Quant à l'examen de progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Vérificateur intérieur de comptes de l'OMS, le rapport indique que le niveau de mise en œuvre en 2019 a été inférieur par rapport à 2018, soit respectivement 41% contre 62%. Ces constats témoignent des efforts que toutes les parties prenantes devraient fournir afin que nous contribuions tous au renforcement de la bonne gouvernance.

Nous n'avons pas d'objection à émettre pour la validation de ces deux rapports de progrès sur la mise en œuvre des recommandations que nous apprécions à leur juste valeur et avons l'insigne honneur de solliciter leur approbation par la présente Assemblée mondiale de la santé.

Monsieur le Président

En ce qui concerne les allégations d'exploitation sexuelle en République démocratique du Congo, portées contre certaines personnes soupçonnées d'être liées à l'OMS, les États Membres de la Région africaine voudrait condamner fermement toute forme d'exploitation et d'abus sexuels.

Nous nous félicitons de la mise en place d'un comité d'enquête indépendant et exhortons le Directeur général et la Dircetrice régionale pour l'Afrqiue à accélérer l'enquête et à veiller à ce que des mesures soient prises contre toute personne qui se serait rendue coupable de tels actes.

Nous demandons également au secrétariat de mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir cette enquête et renforcer les mécanismes existants de prévention de l'exploitation et des abus sexuels au sein de l'Organisation et dans toutes les opérations extérieures de l'OMS.

Pour terminer notre propos, nous tenons à remercier le Directeur général et son équipe au siège, les Directeurs régionaux, le contrôleur financier, les Représentants de l'OMS dans les pays ainsi que leurs équipes pour leurs engagements et les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes, d'une part, et les efforts à déployer encore davantage pour améliorer la mise en œuvre des recommandations du Vérificateur intérieur, d'autre part.

Je vous remercie.